

Énoncé politique

Unis pour réussir en agriculture

À la gouverne de l'État depuis 2003, le Parti libéral du Québec a fortement appuyé tous les segments de l'industrie agroalimentaire, tel qu'il s'y était engagé. Nos objectifs étaient clairs, ils le sont toujours. Cela demeure autant une question de santé publique que de santé économique.

Conscient du rôle que joue ce secteur dans le développement du Québec, nous souhaitons tout mettre en œuvre afin d'en assurer la pérennité, c'est pourquoi nous avons mis de l'avant la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire dotée d'une structure autonome et indépendante. Nous voulons que cet important exercice permette au plus grand nombre de citoyens possible d'exprimer leur point de vue sur les questions économiques, environnementales et sociales de ce secteur. Il s'agit d'une tribune exceptionnelle pour favoriser l'émergence d'idées neuves et pour jeter les bases d'une vision commune qui nous permettra de relever les défis de demain. Nous serons sans l'ombre d'un doute les mieux placés pour donner les suites appropriées à cette Commission.



**Parti
Libéral
du
Québec**

www.plq.org

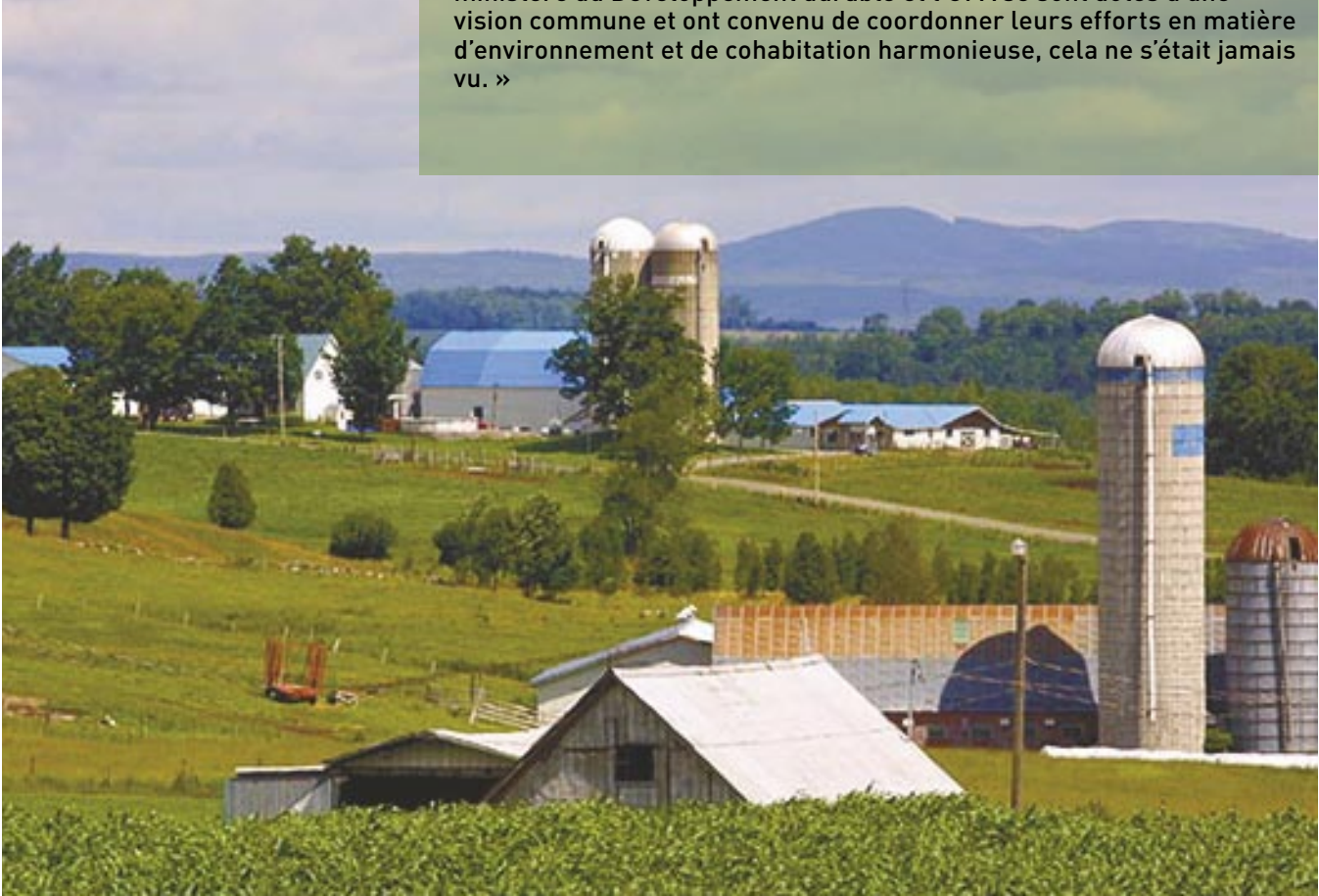


Dans le cadre d’un second mandat du Parti libéral du Québec, le principe directeur énoncé en 2003 touchant la santé des citoyens demeurera au cœur de notre plan d’action. Le gouvernement libéral appuiera tous les segments de l’industrie, que nous voulons prospère afin qu’elle puisse poursuivre sur la voie de la production d’aliments sains et de bonne qualité. C’est là la demande des consommateurs d’ici, autant que ceux des marchés internationaux. Pour y arriver, nous travaillerons à la dynamisation du secteur agricole pour que nos agriculteurs puissent continuer d’avoir le goût d’en vivre tout en priorisant la transformation de nos produits et la conquête des marchés.

Afin de relever ces défis, le Parti libéral du Québec présente l’équipe la plus expérimentée et crédible en matière d’agriculture. Vous pourrez compter sur des personnes ayant travaillé au quotidien dans ce milieu et qui sont aujourd’hui unis pour réussir en agriculture.

« Au cours des 4 dernières années, l’appui du Parti libéral du Québec à la gestion de l’offre, au maintien des acquis relatifs aux outils financiers, à la mise en marché collective, au droit de produire et à la relève ne s’est jamais démenti. C’est aussi le cas pour nos engagements en agroenvironnement et pour le développement d’une agriculture à dimension humaine.

Nous avons rassuré les citoyens des milieux ruraux qui étaient inquiets pour leur qualité de vie en raison de la multiplication des problématiques de cohabitation. Le ministère de l’Agriculture, le ministère du Développement durable et l’UPA se sont dotés d’une vision commune et ont convenu de coordonner leurs efforts en matière d’environnement et de cohabitation harmonieuse, cela ne s’était jamais vu. »



Un bilan convaincant

Gestion de l’offre

Le gouvernement a vigoureusement défendu le système de gestion de l’offre tant auprès du gouvernement fédéral que sur la scène internationale ou par l’adoption de deux motions à l’Assemblée nationale. Le premier ministre du Québec a fermement insisté sur l’importance de ce système pour notre économie, un système qui génère près de 2,5 milliards de dollars et maintient 56 000 emplois directs et indirects dans les régions du Québec.

Cadre stratégique agricole

Le gouvernement a signé le Cadre stratégique agricole, une entente de cinq ans accompagnée de 1,75 milliard de dollars. Nous avons veillé à ce que les mécanismes de livraison des programmes puissent être pris en charge par des entités responsables et reconnues au Québec, dont La Financière agricole. Le gouvernement libéral a aussi obtenu que les mesures disponibles soient modulées en fonction de la spécificité du Québec.

Agroenvironnement

Il nous fallait présenter la situation sous son vrai jour, soit que les producteurs agricoles sont des agents de développement durable.

Nous avons appuyé les producteurs à l’aide du programme Prime-Vert et assuré le maintien de la pratique des amas au champ pour la gestion du fumier solide. De plus, dans le cadre du Plan d’action concerté sur

l’agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse 2007-2010, nous avons convenu avec l’Union des producteurs agricoles de mener d’autres actions concrètes sur le terrain, une première historique.

Relève agricole

Le gouvernement libéral s’est doté d’une politique jeunesse spécifique visant à valoriser la relève agricole et encourager la relève féminine. Elle offre un soutien financier à des activités de formation et favorise le partage d’expériences et de connaissances.

Transformation alimentaire

Nous avons reconnu l’importance de la transformation alimentaire dans l’économie de l’ensemble de nos régions. Cette activité doit s’appuyer sur des aliments sains et de qualité produits par nos agriculteurs.

L’industrie québécoise de la transformation a dorénavant une agence qui lui est dédiée : Transformation alimentaire Québec (TRANSAQ), un outil apte à soutenir sa croissance autant que l’avenir collectif de ce secteur.

Nous avons mis en place le Conseil des entrepreneurs, un véritable catalyseur pour les transformateurs. Ces derniers ont une voix auprès du ministre et celui-ci dispose maintenant d’un éclairage afin d’introduire un cadre réglementaire approprié aux réalités du secteur.

Le gouvernement du Parti libéral du Québec a créé des programmes de soutien pour ces secteurs, mais a également adopté une loi novatrice pour protéger l’authenticité des produits d’appellation réservée ou présentant des caractéristiques valorisantes. Différentes mesures financières ont d’ailleurs été rendues disponibles afin de permettre l’émergence de 425 nouveaux produits comme des fromages ou des alcools.

Des engagements pour réussir

La vigueur de l'économie du Québec et celle de ses régions sont tributaires de la vitalité du secteur agricole et bioalimentaire. C'est pourquoi nous devons poser des gestes concrets afin que cela demeure vrai pour les années à venir et pour s'assurer que nos agriculteurs puissent continuer d'avoir le goût d'en vivre.



Appuis concrets au secteur bioalimentaire dans le budget 2007-2008 :

Le gouvernement annonce un appui financier de 25 millions de dollars, au cours des cinq prochains exercices financiers, pour deux buts précis, soit :

- le soutien aux leaders québécois en transformation alimentaire;

Afin de soutenir ces entreprises, le gouvernement alloue une somme de 15 millions de dollars, pour une période de cinq ans, à un programme d'appui au développement des entreprises leaders.

Les modalités de gestion du programme seront définies par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en collaboration avec le Conseil des entrepreneurs de transformation alimentaire Québec.

Nous confirmons aussi la reconduction du Programme d'appui au développement des appellations réservées et le Programme de soutien au secteur de la fabrication des boissons alcooliques artisanales;

- l'appui à la mise en œuvre d'interventions proposées dans le cadre du Forum québécois des partenaires des pêches :

10 millions de dollars pour la mise en œuvre des interventions qui seront proposées par les différents chantiers du Forum.

Ces sommes serviront à soutenir les efforts consentis par les secteurs de la capture, de la transformation et de la commercialisation de l'industrie des pêches afin d'accroître leur productivité.



Une mesure fiscale en faveur des agriculteurs et des pêcheurs :

Afin de favoriser les investissements des sociétés agricoles ou de pêche, le gouvernement augmente de 400 000\$ à 5 millions de dollars la déduction spécifique applicable pour ces sociétés dans le calcul de la taxe sur le capital

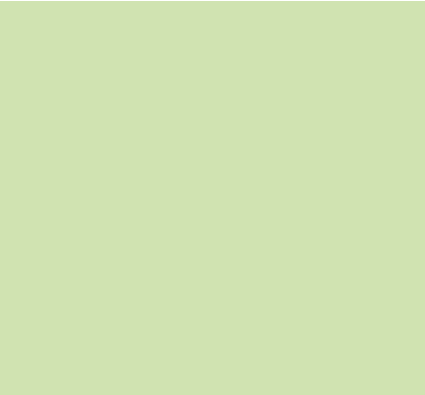
- Cette mesure permettra d'exempter de la taxe sur le capital 99% des sociétés agricoles ou de pêche, soit un peu plus de 7000 sociétés.

- Par son action, le gouvernement injecte donc, dès cette année, 9 millions de dollars dans le fonds de roulement de ces sociétés et 6 millions de dollars de façon récurrente au terme du plan de réduction de la taxe sur le capital.

- Pour les cinq prochaines années, cette mesure fiscale représente donc un appui de 34 millions de dollars en faveur des agriculteurs.

Une mesure fiscale pour la conciliation travail-famille :

Le crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfants sera désormais accessible aux parents sans égard à leur revenus. Cela permet de l'étendre au secteur agricole. En tout, il s'agit d'un appui de 10 millions de dollars pour l'ensemble des familles québécoises.





Appuis concrets aux agri- culteurs pour les années 2007-2012 :

Gestion de l’offre

Lors de son prochain mandat, le gouvernement du Parti libéral du Québec:

- continuera à faire valoir les avantages de ce mode de mise en marché auprès du gouvernement canadien et des instances internationales;

- fort du consensus avec l’ensemble du secteur agroalimentaire du Québec, il continuera d’être un leader afin que le gouvernement fédéral maintienne sa position dans ses négociations avec l’OMC;
- s’assurera en tout temps que le gouvernement du Canada prenne en compte l’intérêt commercial du Québec agroalimentaire dans ses pourparlers visant l’établissement d’ententes commerciales bilatérales.

Cadre stratégique agricole :

Lors de son prochain mandat, le gouvernement du Parti libéral du Québec: s’assurera, dans le cadre de la renégociation de l’entente sur le Cadre stratégique agricole :

- que le Québec reçoive sa juste part des budgets fédéraux réservés à l’agriculture, notamment dans le cadre des programmes de soutien au revenu;
- que le Québec obtienne la flexibilité nécessaire à l’application des programmes destinés à répondre aux besoins spécifiques de l’industrie québécoise et que la Financière agricole du Québec soit le véhicule privilégié à cette fin;
- que le gouvernement fédéral travaille de concert avec le secteur et les provinces dans la mise en œuvre du Cadre stratégique agricole de deuxième génération;

- qu’un véritable programme catastrophe soit mis en place, disponible pour tous les producteurs et facilement accessible, et dont le financement serait assuré en très forte proportion par le gouvernement fédéral;

- que la reconnaissance de la gestion de l’offre soit reconnue en tant qu’outil performant de gestion des risques.

Agroenvironnement :

Lors de son prochain mandat, le gouvernement du Parti libéral du Québec:

- maintiendra le programme Prime-Vert, incluant les crédits nécessaires pour respecter les normes environnementales prévues en 2010;

- poursuivra sa collaboration avec les producteurs agricoles et leurs représentants dans le but d’assurer le développement durable de notre agriculture;
- appuiera financièrement, à même une enveloppe de 8,5 millions de dollars, les producteurs qui désirent s’investir davantage dans la protection de l’environnement. Grâce au programme Bonus-Vert, ils pourront notamment :
 - avoir recours à des énergies renouvelables ou non conventionnelles;
 - modifier leurs méthodes de travail pour diminuer l’utilisation de machineries agricoles;
 - améliorer leurs pratiques agricoles (par exemple, rotation des cultures ou recours au semis direct);
 - se convertir à des pratiques écologiques;
 - obtenir une aide financière facilitant l’accréditation ISO 14001 (certification relative à la gestion environnementale);

Relève agricole :

Lors de son prochain mandat, le gouvernement du Parti libéral du Québec:

- veillera à adopter des mesures fiscales pouvant atteindre 3 millions de dollars afin de favoriser le transfert des entreprises agricoles, et ainsi amener les jeunes à choisir l’agriculture comme mode de vie.

- introduira une clause « relève » dans l’élaboration des politiques agricoles et dans l’évaluation des programmes actuellement en cours;

- mettra en place une aide de nature fiscale afin de favoriser la mise sur pied de coopératives d’utilisation de matériel agricole (CUMA) et de main-d’œuvre agricole (CUMO), une mesure qui représente 500 000 \$ en rabais d’intérêts.

Des produits transformés à la conquête des marchés

Le gouvernement a reconnu l’importance de la transformation alimentaire dans l’économie de l’ensemble de nos régions. Le développement du secteur bioalimentaire québécois passe en grande partie par le développement de produits régionaux, de produits sains et de qualité. Nous devons maintenant nous assurer que les consommateurs qui recherchent des produits bioalimentaires régionaux soient en mesure de se les procurer.

Développement des produits québécois :

Lors de son prochain mandat, le gouvernement du Parti libéral du Québec:

- injectera 1,4 million de dollars dans la mise en place d’outils visant le développement d’une stratégie d’identification et de promotion des produits agricoles et marins du Québec afin de développer les marchés de commercialisation;

- facilitera la mise en place d’un réseau de vitrines mettant en vedette des produits régionaux et de niche issus de la terre et de la mer afin d’en privilégier le positionnement commercial. Ces lieux bénéficieront d’un statut particulier, notamment en ce qui concerne la vente des boissons alcooliques artisanales. Nous injecterons un montant de 500 000 dollars dans ce réseau;
- travaillera en collaboration avec l’Association des marchés publics du Québec pour créer un programme d’aide financière et technique destiné à soutenir les marchés publics locaux ou régionaux. Nous y injecterons 1 million de dollars;

- accentuera les mesures visant a offrir un meilleur soutien aux entreprises de produit alimentaires qui souhaitent réserver une appellation en vue d’une reconnaissance attestant la spécificité, la région de production ou le mode de production autre que biologique.

Soutien à la transformation alimentaire :

Lors de son prochain mandat, le gouvernement du Parti libéral du Québec:

- confiera à TRANSAQ le mandat de favoriser la concertation stratégique et les alliances entre les secteurs de la transformation et de la production afin d’augmenter la compétitivité de l’industrie et de mieux positionner les produits québécois sur les marchés;

- accentuera, dans le cadre de protocoles d’entente, son appui notamment au Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada pour la mise en place de mesures d’appui aux industriels exportateurs québécois et aux petits transformateurs. Nous leur accorderons une somme supplémentaire de 1 million de dollars.

Virage continu vers l’innovation :

Lors de son prochain mandat, le gouvernement du Parti libéral du Québec:

- collaborera avec le gouvernement canadien pour générer la création d’une masse critique de financement pour la recherche agroalimentaire;

- mettra en place des mesures fiscales incitant les entreprises à utiliser les nouvelles technologies ou à commercialiser de nouveaux produits alimentaires et non alimentaires (aliments fonctionnels, biomatériaux, co-produits marins, etc.);
- appuiera les efforts de l’industrie auprès du gouvernement fédéral afin de permettre le développement des biotechnologies et d’accélérer les processus de reconnaissance

Entreprises « leaders »

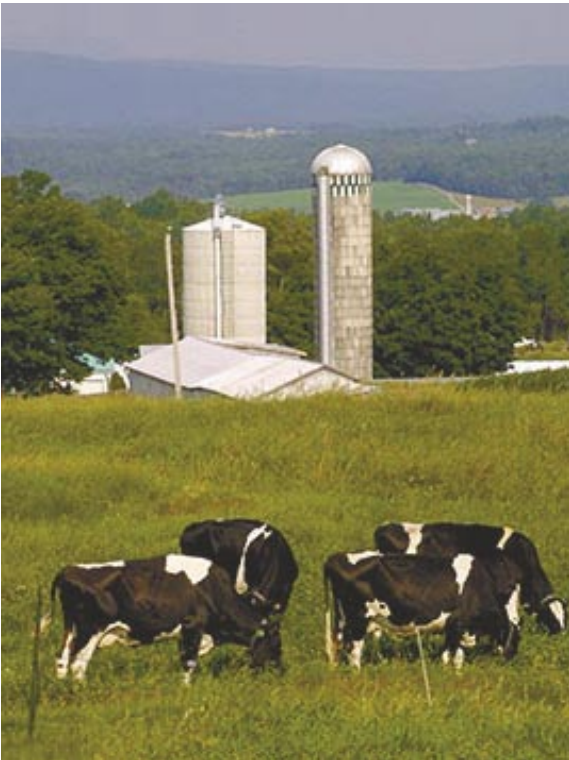
Le nouveau contexte d’affaires de nos fabricants de produits agricoles et marins est balisé par l’ouverture des marchés et la concurrence, tant sur les marchés internes qu’à l’exportation.

Pour que nos entreprises se démarquent, il faut les amener à performer et à innover. Pour ce faire, il faut pouvoir se donner des moyens de les appuyer adéquatement et garantir une certaine pérennité afin de permettre l’atteinte des résultats.

Lors de son prochain mandat, le gouvernement du Parti libéral du Québec:

- offrira l’encadrement aux entreprises afin de créer les conditions propices à l’émergence d’entreprises leaders dans leur marché. La connaissance d’un environnement concurrentiel qui dépasse les frontières québécoises, la compétitivité et l’innovation seront encouragées;

- accordera une importance particulière à toute l’industrie porcine afin d’en assurer la pérennité.





Yvon Vallières
candidat dans Richmond
Ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec



Claude Corbeil
candidat dans Saint-Hyacinthe
Ex-président de la Fédéra-
tion des producteurs de porcs
du Québec



Yves Baril
candidat dans Nicolet-Yamaska
Ex-président de la Fédération
des producteurs de volailles du
Québec



Laurent Boissonnault
candidat dans Lotbinière
Agronome



Jean CHAREST
Sherbrooke
Premier ministre du Québec

Montréal

7240, rue Waverly
Montréal (Québec) H2R 2Y8
Téléphone : 514 288-4364
Sans frais : 1 800 361-1047
Télécopieur : 514 288-9455

Québec

1535, chemin Sainte-Foy, suite 120
Québec (Québec) G1S 2P1
Téléphone : 418 688-8910
Sans frais : 1 800 463-4575
Télécopieur : 418 688-1416

